

## Création d'une Conférence des études canadiennes

Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a annoncé l'organisation, au printemps de 1983, d'un premier colloque qui se tiendra dans le cadre de la Conférence des études canadiennes du gouverneur général, dont M. Schreyer annonçait aussi la création.

Ce colloque sera le premier d'une série dont le but est de réunir de futurs dirigeants du Canada, recrutés au sein de l'industrie, des syndicats et des gouvernements. Ces colloques auront lieu tous les trois ou cinq ans et l'âge des participants, qui représenteront toutes les régions du Canada, variera entre 25 et 40 ans.

Le Gouverneur général pense que de telles rencontres contribueront à résoudre le principal problème qui se pose au Canada, soit le manque de compréhension et les divergences entre les populations des différentes régions. "Nous avons l'un des pays les plus favorisés du monde en terme de richesses naturelles et d'espace, mais, à cause même de sa grandeur, il nous faut faire des efforts supplémentaires pour mieux nous comprendre" a déclaré M. Schreyer.

Le thème du premier colloque sera le suivant: *Les Canadiens et l'évolution de la société industrielle*. Sur ce thème, les participants feront l'étude et discuteront du caractère dynamique de l'industrie et de l'économie canadiennes, des changements à prévoir et de l'effet de ces changements sur la vie des familles, sur les centres de travail et sur les communautés.

Les participants seront répartis en 13 groupes d'étude. Chacun de ces groupes comprendra de 12 à 14 membres et un coordinateur. Dans la mesure du possible, chaque participant fera partie d'un groupe chargé d'étudier les problèmes d'une région du Canada dans laquelle il n'aura ni vécu ni travaillé. Les participants devront pouvoir travailler dans les deux langues du colloque, soit l'anglais et le français.

Le gouverneur général, M. Schreyer, a conçu l'idée générale et le thème du colloque et il en sera le président. Le comité d'organisation, composé de représentants patronaux-syndicaux de toutes les régions du Canada, sera dirigé par M. William Daniel, président et chef de la direction de la société Shell Canada Limitée. M. Roland Michener, ex-gouverneur général du Canada, a accepté la présidence d'honneur.

Notons que la Conférence des études canadiennes du gouverneur général sera



Cavouk

*M. Edward Schreyer est le vingt-deuxième gouverneur général du Canada et le cinquième Canadien à occuper ce poste. Il est, de plus, le premier gouverneur général dont les origines ne sont ni françaises ni anglaises; il est le petit-fils d'un immigrant autrichien. M. Schreyer a pris officiellement ses fonctions le 23 janvier 1979. Il fut premier ministre du Manitoba de 1969 à 1977.*

modélée sur la Commonwealth Study Conference de S.A.R. le duc d'Edimbourg, dont le prestige et le succès sont reconnus.

M. Schreyer a annoncé la création de la Conférence canadienne du gouverneur général lors d'une conférence de presse, la première donnée par un gouverneur général du Canada. En réponse aux questions des journalistes, M. Schreyer a reconnu que le fait de rompre avec la tradition en convoquant une conférence de presse et celui de parrainer une conférence pourraient être le signal d'un nouveau rôle pour le gouverneur général. "Je ne crois pas que le rôle et les fonctions soient définis comme les lois des Mèdes et des Perses, qui étaient gravées dans la pierre, donc immuables,.... Il y a place pour le changement et l'évolution, mais il s'agit de faire preuve d'un bon jugement pour déterminer quels changements souhaités par les Canadiens pour la fonction de gouverneur général sont compatibles avec la tradition constitutionnelle canadienne."

## Accord de pêche avec la CEE

Le Canada et la Communauté économique européenne (CEE) ont signé, le 30 décembre dernier à Bruxelles, un accord de pêche à long terme.

Cet accord établit le cadre de la coopération bilatérale entre le Canada et les États membres de la CEE en matière de pêche, notamment en ce qui touche la conservation et la recherche, l'allocation des contingents de poissons et le développement de la coopération sur le plan commercial.

En vertu de l'Accord, d'une durée de six ans, le Canada bénéficiera, entre autres, de réductions substantielles des droits tarifaires prélevés par la CEE sur des quantités variables de produits dérivés de la morue, du hareng et de la sébaste. Il s'engage, d'autre part, à fournir aux bateaux de la CEE des contingents garantis des stocks qui dépassent largement les besoins canadiens.

"Je me réjouis de cette approche coopérative des relations de pêche avec la Communauté", a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan au sujet de l'Accord.

Le chef de mission du Canada près des Communautés européennes, M. l'ambassadeur Richard M. Tait, a signé l'accord au nom du Canada.

## Le gouvernement investit dans le projet SID de Vidéotron

Le gouvernement canadien investira \$750 000 dans un projet de la Vidéotron Communications Limitée, dont le siège est à Montréal.

Cette somme servira à la mise au point et à l'évaluation d'une nouvelle technologie des communications par la société Vidéotron. Il s'agit d'un système d'information à domicile, mieux connu sous le nom de projet SID, décodeur "intelligent" de l'avenir.

Ce système permettra la réception des services d'information Télidon et fournira, sur demande, des pages de renseignements, emmagasinera les logiciels personnels, assurera la téléalarme et bien d'autres fonctions. Déjà la société Vidéotron distribue un journal télématique que réalise le quotidien *La Presse*, associé à Intervision et utilisant le système vidéotex Télidon. (*Hebdo Canada*, vol. 9 n° 43)

D'ici à 1986, la demande pour un tel système au Canada est évaluée à environ 1,5 million d'unités.